

## Affections longues durées... Chronique d'une santé bucco-dentaire oubliée !

Lors de la XVIème édition de son colloque de Santé Publique, le 8 octobre dernier, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) s'est penchée sur les liens entre « **Maladies chroniques et santé bucco-dentaire** ».

**En France, les maladies chroniques touchent près 20 % de la population française et environ 10 millions de personnes relèvent du régime des Affections Longues Durées (ALD).**

La relation entre diabète et maladies parodontales a été établie par de nombreuses études épidémiologiques. Celles-ci s'accordent, dans leur grande majorité, à démontrer que, d'une part, le diabète est un facteur de risque susceptible de favoriser le développement d'une parodontite pouvant causer à terme la perte des dents, et d'autre part, que l'infection parodontale a une influence sur l'équilibre glycémique. En outre, le contrôle de l'infection parodontale améliore celui du diabète. Pourtant **seulement 36 % des diabétiques se rendent à une consultation dentaire annuelle... quand ils devraient tous avoir un suivi semestriel !**

Les relations entre les maladies cardiovasculaires et la santé bucco-dentaire, ont été également bien identifiées. Les infections parodontales sont considérées aujourd'hui comme un facteur de risque des cardiopathies. On sait par ailleurs que le cancer entraîne par voie indirecte (prise médicamenteuse, chimiothérapie) une altération de la réponse immunitaire qui favorise le développement d'infections orales ou de formes avancées de maladies parodontales.

**Les liens bidirectionnels entre maladies chroniques et santé bucco-dentaire sont insuffisamment connus des personnes atteintes de maladies chroniques, et sont peu pris en compte au niveau de l'éducation à la santé en prévention primaire et au niveau de l'éducation thérapeutique des patients, en prévention secondaire et tertiaire.**

Consciente de l'importance de ces enjeux de santé publique, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire a centré son colloque national de santé publique sur la recherche de solutions et l'émergence d'initiatives nouvelles pour mieux prévenir et accompagner la santé bucco-dentaire des personnes atteintes de maladies chroniques. L'ensemble des constats partagés par tous les intervenants du colloque de l'UFSBD milite pour une urgence à intégrer le bucco-dentaire dans toutes les approches visant à réduire ou à encadrer les maladies chroniques. L'UFSBD souhaite renforcer la place du bucco-dentaire dans l'ensemble des mesures visant à prévenir, détecter et soigner les maladies chroniques au travers de 6 grandes convictions :

1. **La santé bucco-dentaire doit être au cœur du parcours de santé des patients atteints de maladies chroniques.**
2. **Le chirurgien-dentiste doit être un « dépisteur reconnu » que ce soit au travers de l'examen de la cavité buccale ou au travers de l'entretien avec son patient sur ses facteurs de risque.**
3. **Le chirurgien-dentiste doit faire partie intégrante des réseaux d'Education Thérapeutique du Patient.**
4. **Les associations de patients et les chirurgiens-dentistes doivent collaborer pour informer, sensibiliser et motiver les patients atteints de maladies chroniques à prendre en compte leur santé bucco-dentaire.**
5. **Les patients atteints de maladies chroniques doivent intégrer dans leur réflexe santé deux visites par an au cabinet dentaire. Ces visites de contrôle et de soins sont prises en charge totalement, soit en ALD, soit à 100 % par l'assurance maladie obligatoire et complémentaire.**
6. **Les professionnels de santé, autres que chirurgiens-dentistes, doivent inscrire de manière systématique la santé bucco-dentaire dans l'orientation de leurs patients atteints de maladies chroniques.**

Au-delà de ces 6 grandes convictions, c'est également d'une véritable confiance dans l'avenir qu'il a été question durant tout le colloque de l'UFSBD, avec une volonté affirmée de rassembler tous les professionnels de santé autour du patient atteint de maladie chronique, qui, plus que tout autre, mérite une attention proactive et inscrite dans la durée.

### **L'UFSBD en quelques mots**

**Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966** et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet**. Grâce à la mobilisation de ses membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire**. Son engagement sur le terrain, depuis bientôt 50 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.

[www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)

7 rue Mariotte - 75 017 PARIS  
Tél. : 01.44.90.72.80  
Fax : 01.44.90.96.73  
[ufsbd@ufsbd.fr](mailto:ufsbd@ufsbd.fr) - [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)



**Contacts UFSBD** : 01 44 90 72 84

**Dr Jacques WEMAERE** [jacqueswemaere@ufsbd.fr](mailto:jacqueswemaere@ufsbd.fr)

**Christine LECOINTE** [christinelecointe@ufsbd.fr](mailto:christinelecointe@ufsbd.fr)